



DOSSIER
**Sport et
développement
durable**

P. 4/5



ÉDITO

L'assemblée générale 2010 qui s'est déroulée en présence d'une nombreuse représentation d'associations et du secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement – dont vous lirez l'intervention ci-contre – a été un temps fort d'expression d'encouragements, de confiance et de reconnaissance de la part des plus hautes personnalités élues de notre département à l'adresse de notre mouvement, mais également d'une expression générale de prudente réserve quant aux possibilités futures de soutien financier à nos actions.

Des déclarations que nous prenons en compte, certes, mais qui ne devront pas nous conduire à des attitudes de replis ou à l'effacement, mais, s'il y a lieu, à des choix.

Non à des choix parmi les valeurs qui soutiennent nos actions... Nous serons attentifs en particulier, alors que notre pays est en proie au chômage et à la précarité, au respect de l'idéal auquel nous sommes attachés, qui est inscrit au cœur de notre contrat social et sur le fronton de nos bâtiments publics, cet idéal qu'est l'exigence d'égalité entre les hommes, qui façonne notre pays depuis la Révolution, exigence à laquelle certains voudraient substituer la réussite individuelle.

Nous resterons vigilants à la montée de l'individualisme et du communautarisme, deux attitudes qu'il nous faut combattre, avec force, parce que leurs objectifs ne visent pas à l'amélioration de la société, mais à la demande de reconnaissance de droits distincts.

Toutes les actions que nous mettons en place ont leur rôle et leur utilité, nous le mesurons chaque jour. Alors, quels choix ?

Prenons garde de ne pas sacrifier le champ culturel de notre action, parce que ce champ auquel nous sommes tous attachés est porteur de richesses qui aident à la construction de la personnalité et parce qu'il peut être un précieux médiateur au sein d'une société dont une partie de la jeunesse est en détresse. Nous avons un rôle important à jouer en ce domaine et pour de multiples raisons, en particulier pour faire barrage à la médiocrité qu'il nous est trop souvent donné d'entendre ou de voir.

Notre grand mouvement d'éducation populaire est plus que jamais utile à notre pays. Malgré les difficultés que nous rencontrons, continuons à le faire vivre et contribuons à le développer pour tous.

Gérard Chanel

Vers un nouveau pacte civique et social

Des centaines de milliers de bénévoles, plusieurs milliers de salariés, au sein de 30 000 associations affiliées dans les 102 fédérations départementales de la Ligue de l'Enseignement, œuvrent chaque jour sur les terrains de l'éducation, des pratiques artistiques et culturelles, des activités sportives, des vacances et des loisirs, de la formation professionnelle, de l'intervention sociale, de la solidarité et du développement durable. Acteurs dynamiques de l'éducation populaire, héritiers créatifs des missions originelles de la Ligue de l'Enseignement, ils poursuivent le combat permanent pour l'émancipation civique et intellectuelle de tous. Ils déclinent sur nos territoires cette volonté commune et inlassable de faire vivre une République laïque, démocratique et sociale.

Ainsi s'exprimait Jean-Marc Roirant, à l'ouverture de l'A.G. de la FAL du Puy-de-Dôme, dont il saluait également le travail et les investissements. Il rappelle ensuite tous les enjeux et toutes les valeurs qui donnent sens aux actions de la Ligue.

Dans un contexte de crise mondiale, les militants de la Ligue de l'Enseignement ne cessent de relever des défis récurrents ou nouveaux dans leur environnement économique, politique et social. Ils doivent aussi faire face à de redoutables enjeux internes.

La crise financière, économique et sociale

Consécutives à l'effondrement récent du système financier, une énorme crise économique et sociale sanctionne un modèle économique ainsi qu'un type de société. Les beaux discours sur "la fin de la récession" et la "moralisation" du capitalisme ne trompent personne et n'ont pas empêché la catastrophe qui frappe la Grèce.

La crise affecte tous ceux qui souffrent déjà de la précarité, du chômage et de la misère et la question sociale se trouve à nouveau douloureusement posée, nourrie d'inquiétudes fortes, lourde de dangers.

Des organisations comme la nôtre sont évidemment frappées de plein fouet par cette crise ; elles voient baisser le soutien public accordé jusque-là à leurs missions notamment tournées vers les plus vulnérables, les plus fragiles de nos concitoyens.

Les défis récurrents

Le combat pour l'éducation de tous et pour la formation tout au long de la vie. Au cœur du projet de la Ligue, ce combat vise à donner à chacun la capacité de comprendre son environnement, le monde, afin de s'y situer, d'y agir et de construire sa vie avec les autres. La Ligue est donc attentive, en la matière, aux politiques publiques. Elle les soutient lorsqu'elles font progresser l'éducation, comme les récentes mesures pour le lycée ou la promotion de la lecture et du livre, dont la FAL de Clermont donne un bel exemple. Elle condamne les mesures qui dégradent le système éducatif, comme l'abandon de la formation professionnelle des enseignants ou la suppression de 70 000 adultes en cinq ans dans les établissements scolaires.

La lutte contre les atteintes aux droits et aux libertés publiques. Chaque jour, des pratiques remettent en cause les valeurs républicaines, menacent nos droits et restreignent nos libertés. Or, chaque citoyen, chaque personne vivant sur le territoire français, jouit de droits imprescriptibles. Notre vigilance à les faire respecter est le garant de nos libertés. La nécessité de redonner souffle et vie à la démocratie s'impose à nos consciences.

La permanence de l'engagement laïque

Dans le domaine de la laïcité, la Ligue de l'Enseignement ne cesse d'exercer sa vigilance républicaine, de l'appel "Sauvegardons la laïcité de la République" – pour s'opposer aux textes de modification de la loi de 1905 – aux mobilisations de la loi Carle, en passant par le refus



Une assistance nombreuse et attentive lors de l'assemblée générale de la FAL le 30 avril dernier.

de l'instrumentalisation de la laïcité pour stigmatiser des citoyens français de confession musulmane. La Ligue affirme et montre que la laïcité est la garantie de la liberté de conscience de chacun dans une société où la pluralité des convictions s'exprime dans un cadre commun.

La promotion de la vie associative citoyenne

L'association est une formidable école de citoyenneté et un outil essentiel pour tisser du lien social ; c'est pourquoi la Ligue, première coordination associative française, refuse la banalisation de l'offre associative et s'engage résolument pour une véritable reconnaissance de la fonction civique de la vie associative et de l'engagement bénévole.

La construction européenne

Devant l'incapacité de l'Union européenne à trouver des solutions communautaires aux problèmes économiques et sociaux rencontrés par les États membres, devant la préoccupation majoritaire qui vise à réduire l'Europe à un grand marché, la Ligue renforce avec détermination son engagement au sein des collectifs citoyens et réseaux associatifs européens pour faire émerger une parole politique commune.

Des défis nouveaux

La lutte contre toutes les formes de discriminations et d'exclusions. Les discriminations de toutes sortes constituent aujourd'hui un des principaux défis au vivre ensemble. La lutte contre leurs effets est devenue un chantier pour la Ligue et rejoint celui de la lutte contre l'exclusion qui, plus gravement encore, écarte des personnes du monde social commun.

La place des jeunes générations. Après la création des juniors-associations et le soutien accordé à toutes sortes de jeunes chantiers, la Ligue s'est engagée dans le service civil volontaire (voir page 8 "Quoi de neuf?").

La réforme de l'État et des collectivités territoriales.

S'il est vrai qu'il est nécessaire de réformer l'articulation entre les différents territoires administratifs de la République, le projet de réformes territoriales fait craindre une régression démocratique. La ligue s'est engagée dans ce débat afin de maintenir des élus de proximité, indispensables au bon fonctionnement de notre démocratie représentative.

Des enjeux internes

Il en va de la légitimité de la Ligue, et de sa pertinence, à s'affirmer comme un acteur engagé de la société civile organisée, préoccupé par tout ce qui peut concourir à "faire société". De la réorganisation de certains secteurs d'activités – comme celui du tourisme social – en passant par la nécessaire adaptation de nos organisations locales à l'évolution des territoires, la Ligue a ouvert des chantiers internes à la hauteur des ambitions qu'elle nourrit pour un mouvement d'éducation populaire socialement et civiquement utile.

La question de congrès

Nous sommes nombreux à penser qu'un nouvel "ordre mondial" est à inventer et qu'une globalisation plus humaine, plus solidaire, plus soucieuse des droits de l'Homme et du développement durable est à concevoir. Il n'y a pas de fatalité : la France et l'Europe disposent de tous les moyens humains, techniques, économiques et même financiers pour organiser nos vies autrement. Dans ce contexte, pour notre congrès de Toulouse, la question à l'étude, "Individualisme, communautés et destin : comment faire société", doit ouvrir la perspective d'une nouvelle espérance citoyenne. Le manifeste de Toulouse est un appel pour retrouver le goût de l'avenir, pour relever les défis et mettre en œuvre nos valeurs fondatrices.

Jean-Marc Roirant
Secrétaire général de la Confédération
de la Ligue de l'Enseignement

ICI & LÀ

● Réinventer l'école

On annonce l'ouverture prochaine à Clermont-Ferrand d'une école prétendant s'inspirer des méthodes éducatives préconisées il y a un siècle par Maria Montessori. La présentation sympathique qui en est faite (même l'adresse électronique de la future institution *petitsdrommes-free* est accrocheuse) laisse penser que l'enseignement traditionnel, assuré par l'école publique, est inefficace et périmé. Même "sans cartables et sans cahiers" mais avec deux éducateurs par classe, le fonctionnement de cet établissement privé reviendra sans doute cher aux familles qui choisiront d'y inscrire leurs enfants. Mais il faut d'abord bâtir l'école. On veut croire que l'argent des contribuables n'y sera pas employé.

RENDEZ-VOUS
MANIFESTATIONS

Éducation Jeunesse Culture

- Jusqu'à fin juin : Arts de pleine nature à Chadieu
- Le 29 mai : théâtre - *Andromaque*, spectacle burlesque revisité par la compagnie l'Arrêt Public à Saint-Pierre-Roche
- Le 29 mai : Les Chemins de la danse à la Maison du peuple à Clermont-Fd

USEP

- 27 mai : journée départementale tir à l'arc et journée départementale escrime à Riom
- Les 10 et 11 juin : journées départementales "Jeux traditionnels" à Pont-du-Château
- Les 17 et 18 juin : journées départementales pétanque à Clermont-Fd
- Le 22 juin : journée départementale golf à Riom et le 24 juin à Orcines

UFOLEP

- Le 22 mai à Fontgèze (A.L. Jean -Zay), le 29 mai à Saint-Amant-Tallende et le 6 juin à Jules-Verne : concours de pétanque

FORMATIONS

UFOLEP

- Le 29 mai : stage formation continue stretching salle Jacques-Brel - Auchan Nord

Compte-rendu de l'assemblée générale de la FAL le 30 avril à Clermont-Ferrand

“Maintenir nos activités”

Après que Gérard Chanel, président de la FAL, eut salué les personnalités présentes, Patrick Féral, président de l'amicale laïque Jules-Verne qui accueillait l'assemblée générale 2010, remerciait les personnalités et les associations particulièrement nombreuses pour leur présence. Il présentait brièvement son association qui œuvre au côté de l'école éponyme depuis trente-trois ans.

Pour Madame Audet, conseillère municipale déléguée représentant Monsieur le Sénateur-Maire Serge Godard, la FAL agit dans une démarche éducative en défendant les valeurs du vivre ensemble et de la laïcité ; elle a rappelé les moyens financiers, humains et matériels mis par la Ville au service des associations.

Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil général, a tenu par sa présence à témoigner de l'attachement de la collectivité départementale pour l'engagement de la FAL et pour toutes les activités proposées par les associations "piliers de la République, semeurs de citoyenneté". Il a souhaité continuer à aider le mieux possible le mouvement associatif, mais si la réforme territoriale est votée intégralement, la suppression de la clause de compétence générale interdira toute aide pour le sport ou la culture.

Pour Jean-Paul Bacquet, député, la Ligue de l'Enseignement a fait le choix du collectif sur l'individualisme, en permettant de donner les mêmes chances, la même ouverture d'esprit à tous.

Il a salué les professionnels et les bénévoles qui créent ou développent du lien social ajoutant que "les communautarismes se forment quand le lien social recule".

■ Gérard Chanel a présenté le rapport moral adopté à l'unanimité.

Le président rappelle les engagements et les actions qui constituent les socles sur lesquels la Ligue construit sans relâche son édifice et retient particulièrement l'exigence d'égalité entre les hommes qui est au cœur de notre contrat social et qu'il faut défendre, contre ceux qui voudraient lui substituer la réussite individuelle.

Il évoque l'important travail réalisé par les militants de la Ligue sur le thème de la question de congrès, thème en prise directe avec les enjeux essentiels de la société française et qui, après le congrès de Toulouse de juin 2010, se traduira par un manifeste de la Ligue : "Individualisme, communautarisme..." deux attitudes qu'il faut combattre, dit-il, "parce que leur objectif n'est pas l'amélioration de la société, mais une demande de reconnaissance de droits distincts...".

Il souligne la volonté de la Fédération de maintenir l'ensemble de ses actions et activités, malgré les difficultés économiques "parce que nous savons que notre mouvement d'éducation populaire est plus que jamais utile au pays". Il appelle en particulier à la vigilance : "... S'il advenait, comme il est à craindre, que le soutien à l'ensemble de nos activités soit remis en cause pour une part importante, prenons garde de ne pas sacrifier le volet culturel de notre mission, parce que ce champ d'action auquel nous sommes attachés est porteur de richesses et peut être un médiateur précieux au sein d'une société dont une partie de la jeunesse est en détresse."

Le président évoque son inquiétude quant au soutien futur des collectivités territoriales à l'action des associations et de la Fédération, suite à la suppression de la compétence générale qui pourrait être enlevée aux collectivités, dans le cadre de la réforme envisagée.

Il remarque que pour l'heure, le compte de résultats de la fédération traduit une situation financière plus rassurante. Il attribue ce résultat à l'action des femmes et des hommes dont il souligne le militantisme, le bénévolat et la générosité.

Il associe aux remerciements l'ensemble du personnel salarié de la Fédération et tout particulièrement le directeur des services dont il souligne "le sens des responsabilités, le militantisme et les qualités de cœur et d'esprit" et la difficulté qu'il pressent à lui trouver un successeur.

■ Jean-Claude Dauphant a présenté le rapport d'activité adopté à l'unanimité.

Les effectifs. 502 associations se sont affiliées dont 297 à l'UFOLEP et 92 à l'USEP ; 33 246 Puydômois possèdent la carte de la Ligue de l'Enseignement dont 17 094 sont licenciés UFOLEP et 6 015 licenciés USEP.

Sport pour tous UFOLEP. Ce qui caractérise l'UFOLEP 63 :

- l'implication de nombreux bénévoles ;
- la formation avec 797 journées/stagiaires ;
- les journées multi-activités organisées durant l'année.

Sport scolaire USEP. Le comité USEP accueille 22 % des écoles du département. Les activités sont orchestrées par les 10 associations de coordination.

Culture - jeunesse - éducation. Trois festivals de théâtre amateur programmés en 2009 avec 1 839 spectateurs.

De multiples organisations en danse : les Chemins de la danse - Au fil de la danse.

Danse à l'école. 874 enfants ont participé à Falexpo aux activités de pratiques artistiques avec les quatre artistes qui ont exposé dans notre salle. L'activité principale du pôle est la programmation des spectacles professionnels dans le cadre de Trouvailles. 22 spectacles et 87 représentations pour 10 085 spectateurs ont été donnés dans 30 communes du département.

Vacances - loisirs - classes de découverte. Le service vacances-loisirs a organisé :

- des séjours vacances : séjours juniors ados / séjours linguistiques / séjours jeunes et familles ;
 - des accueils de loisirs pour 8 communes et 2 syndicats intercommunaux ;
 - des classes de découverte pour les écoles du Puy-de-Dôme.
- En 2009, 40 478 journées/enfants ont été réalisées.

Les services extérieurs de la FAL.

- Le Grand Panorama : le village-vacances présente pour 2009 une progression de 1 370 journées d'accueil. L'accueil des scolaires reste l'activité principale avec 10 391 journées, principalement des classes de découverte sur le thème du volcanisme.



Nous devons maintenir l'ensemble de nos actions et activités, malgré les difficultés économiques parce que nous savons que notre mouvement d'éducation populaire est plus que jamais utile au pays.

Le centre de Chadieu. Durant l'année, de la maternelle au collège, de nombreux enfants du département ont profité de ce cadre magnifique pour pratiquer des activités sportives (escalade, VTT, orientation, tir à l'arc...), artistiques (Land'art, poterie, calligraphie...), développement durable.

Secteur animation jeunes de Gergovie Val d'Allier. La FAL gère le service Jeunesse de la communauté de communes de Gergovie Val d'Allier qui met en place des actions pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans.

Château des Quayres - maison d'enfants à caractère social. La FAL gère une maison d'enfants à caractère social à Laps, le château des Quayres, propriété du Conseil général, qui accueille 45 garçons et filles de 5 à 15 ans.

■ Pour les 10 ans de "Lire et faire lire", Philippe Béraud, chargé de l'accompagnement scolaire, a présenté le fonctionnement et le réseau de bénévoles qui font vivre l'association.

■ Guy Grand, rédacteur en chef d'*Auvergne laïque*, a présenté le travail de l'équipe de bénévoles qui rédige le journal.

■ Claude Chanudet, trésorier de la FAL, a présenté le rapport financier. Le compte de résultat 2009 est meilleur qu'en 2008 même s'il est encore négatif de 67 940 euros, soit 2 % de la masse financière. Après que Monsieur Buyens, commissaire aux comptes, eut donné son quitus, le rapport financier a été adopté à l'unanimité.

Michèle André, sénatrice, a salué le bon résultat financier et les activités de la FAL. Elle dit ne pas avoir de bonnes nouvelles à annoncer. En effet, la loi sur la réforme des collectivités locales avec la suppression de la clause de compétence générale a été votée par la majorité sénatoriale ; elle doit passer à l'Assemblée nationale dans les semaines qui viennent. La suppression de la taxe professionnelle entraîne une baisse des moyens des collectivités ; si, en 2010, l'État compensera à hauteur des recettes de 2009, ce ne sera plus le cas en 2011 (6 milliards d'euros manqueront). Elle a conclu en demandant que tout ce qui est activités sportives et culturelles ne soit pas sacrifié car il y va de notre démocratie locale.

Bertrand Le Roy, directeur départemental de la cohésion sociale et délégué départemental à la vie associative représentant Monsieur le Préfet, a dit : "Vous mettez en œuvre les axes de la cohésion sociale au travers de vos activités, en défendant les valeurs de laïcité et du vivre ensemble. L'État est à vos côtés et apporte tout son soutien au monde associatif particulièrement riche."

Jean-Marc Roirant, secrétaire général de la Ligue, a conclu les travaux de cette assemblée générale par un discours politique très fort (voir l'article en page 1).

Il a rendu hommage à Jean-Claude Dauphant dont c'était la dernière A.G. en tant que directeur des services de la FAL en lui remettant la médaille d'or de la Ligue de l'Enseignement.

L'A.G. s'est terminée par la remise de récompenses aux animatrices de "Lire et faire lire" et à des membres de l'amicale laïque Jules-Verne.



À la tribune : Gérard Bloch, Patrick Féral, Michèle André, Jean-Marc Roirant, Jean-Claude Dauphant, Bertrand Le Roy, Jean-Yves Gouttebel, Jean-Paul Bacquet, Claude Chanudet, Cécile Audet.

Ont été élus pour trois ans

- Aleth Bador
- Gérard Bloch
- Gérard Chanel
- Michel Delaire
- Gilles Geneste
- Guy Grand
- Jacques Martin
- Jean-Claude Pellez
- Yvon Pouget

Espace Culture et Congrès Henri-Biscarrat à Ceyrat Un large panorama de loisirs

En accueillant les "correspondants" d'*Auvergne laïque* dans les locaux de l'Espace Culture et Congrès Henri-Biscarrat*, les membres du bureau (le président Patrick Pouvreau, la secrétaire Dominique Choucat-Antony et la trésorière Patricia Dubois) ont retracé l'histoire de l'association, du lieu d'accueil et plus généralement de la commune. Car c'est dans l'histoire récente de Ceyrat, cette banlieue résidentielle clermontoise en constante évolution démographique, que l'on trouve ce qui caractérise le FJEP Ceyrat-Boisséjour : une nécessité et constante adaptation à la demande du public et des adhérents. Un symbole ? Les locaux de l'Espace Henri-Biscarrat. Construits en 1988, ils ont d'abord été jugés inutiles car surdimensionnés et ils ont un temps, et pour certains Ceyratois, donné une image de gaspillage d'argent public. Pourtant, les gestionnaires de l'époque avaient vu juste et les associations locales, comme le foyer de jeunes, en tirent aujourd'hui largement profit. Ce sont d'ailleurs les limites des possibilités d'accueil qui freinent l'ouverture de nouvelles sections demandées par les adhérents. Car depuis sa création en 1973, ce qui était à l'origine le foyer de jeunes de Boisséjour s'est toujours donné mission

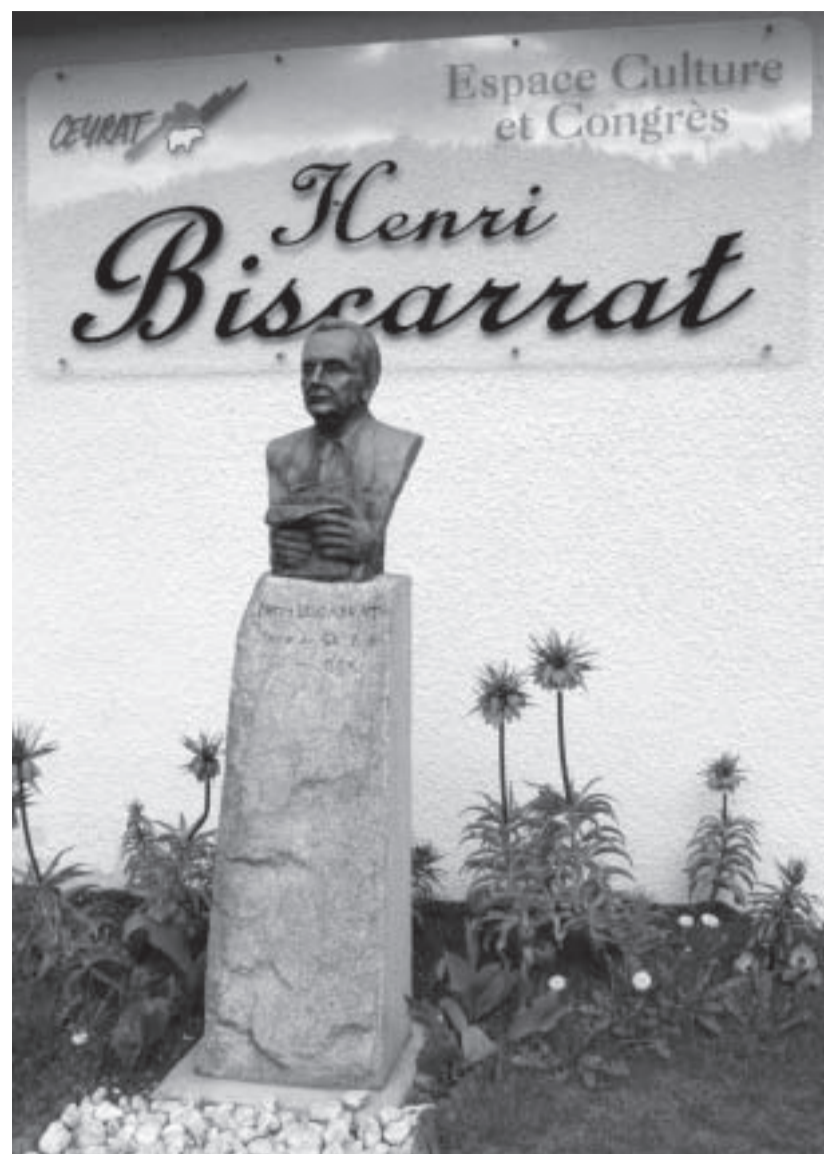
de répondre à la demande sans cesse grandissante d'activités culturelles en assurant un service de qualité à un coût supportable par toutes les familles. 400 adhérents (dont un tiers d'enfants), 6 salariés, 7 animateurs bénévoles, 2 prestataires de services, 14 sections présentées dans une plaquette distribuée à 2 300 exemplaires : le foyer de jeunes est la plus importante association ceyratoise. De bonnes relations avec la municipalité, une image de marque reconnue et appréciée dans et hors les limites de la commune, des activités traditionnelles mais aussi la volonté d'aller vers la nouveauté sans idée de concurrence avec les autres associations, tels sont les grands principes qui guident l'action de l'équipe dirigeante. Au sein de l'association, la solidarité financière est d'ailleurs nécessaire entre les "grandes sections" comme la danse jazz qui regroupe 120 adhérents et des pratiques plus confidentielles comme la couture ou le Scrabble. Ainsi, les spectacles de danse jazz ou country sont les moments forts du calendrier amicaliste même si les membres du bureau regrettent qu'il n'existe pas un moment fédérateur regroupant tous les adhérents. Mais n'atteint-on pas là les limites de ce qu'il faut appeler

"l'adhésion-consommation" dans laquelle l'engagement du participant de base se limite à être satisfait du service qu'on lui rend ? C'est aussi ce qu'a regretté le président Patrick Pouvreau en notant le peu de relation entre le foyer de jeunes et les deux écoles de la commune et partant, la difficulté qu'il éprouve à obtenir l'aide des parents d'élèves. Il faut d'autant plus saluer l'engagement militant de celles et ceux qui gèrent l'amicale, y perpétuent une bonne ambiance et en assurent le succès sans cesse confirmé.

Les sections : bridge, couture, danse country, danse jazz, danses de société, danses du monde, dessin-peinture enfants et ados, encadrement, forfait gym mixte, peinture, Scrabble, sophrologie, atelier foie gras

Pour Patricia Dubois, la trésorière, "*le FJEP Ceyrat-Boisséjour ne doit pas avoir d'ambitions démesurées mais il se doit de satisfaire les Ceyratois, grands et petits, en leur proposant régulièrement des activités de qualité conformes à leurs désirs du moment.*"

* Henri Biscarrat, instituteur, professeur à l'École normale, militant laïque, maire de Ceyrat de 1977 à 1995.



Amicale laïque de Bromont-Lamothe Pour et avec l'école

Bromont-Lamothe est une commune en pleine expansion au cœur du canton de Pontgibaud. Cette collectivité compte près de mille habitants et de nombreuses associations. L'une d'elles est certainement la plus ancienne et peut-être la plus dynamique : l'amicale laïque. Créée en 1936 dans une commune qui est restée longtemps conservatrice et cléricale, cette vieille dame montre une vitalité peu commune en direction de la... jeunesse. En effet, il faut savoir que les quatre-vingts adhérents de l'A.L. ont pour objectif commun les activités périscolaires. De septembre à juin, les rendez-vous sont nombreux au bénéfice des élèves de l'école du village. La synergie engendrée par la bonne entente entre la municipalité, l'équipe pédagogique de l'école publique, l'association des parents d'élèves et l'amicale laïque est extrêmement efficace au service de la population scolaire de la commune. Loto, bien sûr, pour remplir la "caisse", mais aussi spectacles pour nos chères têtes blondes, randonnée aux alentours de ce havre de verdure qui entoure Bromont, subventions multiples pour aider les enseignants à mener à bien leurs actions pédagogiques. Les amicalistes pensent aussi à resserrer les liens qui les unissent dans le même idéal : deux voyages et un repas rassemblent les forces vives de l'association et assurent sa pérennisation. L'amicale laïque ne donne pas sa part quant à l'animation de ce gros bourg qui ne veut en aucun cas se transformer en cité-dortoir : spectacle théâtral avec la participation de troupes avoisinantes, transport en car pour le Zénith pour d'attrayantes variétés, chars et organisation de bals pour la fête patronale et, pour la prochaine inauguration de



Le loto de l'école.

l'établissement scolaire flambant neuf, une exposition photos. La tâche des dirigeants d'une telle association est lourde et le poste de président n'attire pas forcément beaucoup de candidats. Les forces laïques de Bromont ont su surmonter cette difficulté : plus de président mais deux coprésidents, un homme, une femme, deux sensibilités différentes qui, en bonne harmonie, se partagent les responsabilités ; d'autres amicales peuvent s'inspirer de cet exemple. Les deux coprésidents ont fait chorus d'ailleurs pour saluer les services que leur rend la Fédération des Associations Laïques et en particulier son service culturel.

Coprésidents : Martine Chevalier-Mioche et Jean-Luc Boyer
Secrétaire : Paul Bachelard
Trésorière : Isabelle Hébrard

ÉCHOS

USEP Coordination Dore-Allier-Durolle Rassemblement multi-activités GS/CP à Maringues

Les petits ne sont pas oubliés lors des rassemblements USEP du secteur Dore-Allier-Durolle. Ainsi, cent trente enfants des écoles de Thuret, Saint-André-le-Coq, Randan et Maringues se sont retrouvés à l'école Anatole-France pour un programme composé de gymnastique, danse country, pétanque et relais. C'est sur les installations aimablement mises à disposition par l'amicale laïque Pro-Patria que les petits ont pratiqué le saut, le grimper, la roulade, les barres et la poutre. Ce temps de découverte a ensuite alimenté les conversations lors du pique-nique pris en commun sous un beau soleil de printemps.



UFOLEP 63 : journée multisports pour les plus de 55 ans à Gerzat

Jeudi 3 juin à Gerzat aura lieu la journée multisports pour les plus de 55 ans : venez découvrir et vous initier à de nouvelles activités ! Au programme : tir à l'arc, pétanque, randonnée, danses traditionnelles, stretching, relaxation...

Renseignements : Comité départemental UFOLEP 31, rue Pélissier - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 14 79 12
ufolep63@fal63.org
Inscription gratuite

N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS
(15 lignes maximum) avant le 4 juin 2010

ASSOCIATIONS,
ORGANISMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La banque des valeurs qui n'ont pas de prix

GRUPE BANQUE POPULAIRE

Financement des entreprises d'insertion, du logement social, microcrédit, avance sur subventions...

Vous savez bien que vous n'êtes pas dans une banque comme les autres. Depuis son origine, le Crédit Coopératif connaît et accompagne l'économie sociale et solidaire et les associations. Deux millions de salariés ! Ajoutez les bénévoles, cela fait beaucoup de gens qui pensent, comme le Crédit Coopératif, que le but de l'économie, c'est l'homme. Venant d'une banque, ça donne à réfléchir. Pour changer.



CREDIT COOPERATIF

CRÉDIT COOPÉRATIF
33, boulevard Berthelot
63407 CHAMALJÈRES CEDEX
Tél. 04 73 19 56 90
Fax 04 73 30 97 16
E-mail : dnanaleres@credit-cooperatif.coop

www.credit-cooperatif.coop

Le sport, qui constitue un des moteurs de la vie associative et dont la preuve n'est plus à faire des vertus civiques et éducatives, n'a rien à voir avec le sport tel qu'il se pratique *dans le monde* et dont tous les médias se font largement le relais. Le procès est fait depuis longtemps d'un sport corrompu par l'argent, contaminé par le vedettariat, pollué par les ragots et les scandales, suscitant davantage le fanatisme – quand ce n'est pas la violence – plutôt que la cohésion sociale.

L'article d'Arnaud Jean, que nous publions dans notre dossier, propose une alliance singulière – et sans doute inhabituelle – entre le sport et le développement durable. Nous sommes bien loin de la conception d'un sport réduit à sa seule fonction ludique. À lire les propositions formulées par Arnaud Jean, qui constituent une véritable profession de foi, nous découvrons que le sport associatif va encore plus loin dans sa fonction civique ; il s'inscrit dans un vrai projet politique. Des principes sont énoncés, des comportements sont préconisés, des actions sont mises en œuvre, qui donnent aux pratiques sportives un objectif nouveau qui fortifie son engagement social. De cette manière, le sportif apporte sa contribution à la gestion du monde, contribue à l'avènement de l'humain et le sport retrouve, au cœur de la cité, la place que lui avait autrefois donnée le monde antique. Plus que jamais, le sport associatif se distingue du simple divertissement démagogique, autre opium du peuple qui le détourne des vrais sujets. Il veut au contraire contribuer à l'éducation du citoyen et au progrès social. Pour autant, le goût du jeu, l'accomplissement par la performance, l'enthousiasme d'une compétition ludique et pacifique, qui font par ailleurs le charme, la jubilation et le sens du sport, n'en sont pas sacrifiés.



Sport et développement durable

Un engagement général

Le développement durable est le plus grand enjeu de civilisation de notre siècle et possède en France un fondement de valeur constitutionnelle pour la définition et la mise en œuvre des politiques publiques. Sa prise en compte est désormais une nécessité qui s'applique à toutes les décisions. Elle constitue un défi de première ampleur pour le monde sportif. En effet, le renchérissement du prix des énergies fossiles, les enjeux liés au changement climatique (réduction des émissions de gaz à effet de serre et adaptation au changement), la pression sur les espaces de pratique et les coûts que représenteront bientôt la gestion des déchets ou le traitement des sols et de l'eau menacent, entre autres et directement, les habitudes sociales et le modèle économique sur lesquels la plupart des disciplines sportives se sont construites.

Chaque acteur du sport (État, CNOSF, fédérations, entreprises, collectivités, etc.) doit prendre en compte dans ses objectifs et dans son fonctionnement les contraintes et les opportunités de cette nouvelle donne sociale, environnementale et économique.

Un espace éducatif incomparable

Avec 16 millions de licences, 175 000 associations et 60 000 établissements d'activités physiques et sportives, le sport français représente un espace éducatif incomparable. Il constitue en cela, sur la base du sport, un vecteur unique pour engager les Français dans une démarche environnementale et sociale cohérente, ambitieuse et de qualité.

Un engagement

C'est le CNOSF qui le premier a affiché son engagement. Cela s'est manifesté par le premier Agenda 21 dans le monde pour un comité olympique, puis sa déclinaison en charte et actuellement en prix écosport. Un groupe national olympique travaille sur cette stratégie. Le secrétariat d'État en charge des Sports a décidé d'adopter une stratégie pour une évolution durable du sport, ayant notamment pour objectif d'inscrire les politiques conduites par le ministère, son réseau territorial et ses établissements dans le cadre défini par la Stratégie nationale de développement durable 2009-2013 (SNDD). Elle visera à faire du ministère des Sports un acteur exemplaire aussi bien dans son organisation et son fonctionnement que dans les politiques publiques qu'il met en œuvre sur le territoire.

Premières Assises du sport durable

Pour y parvenir, un premier grand rendez-vous fondateur est fixé avec la tenue des premières Assises du sport durable qui, dans le cadre d'une large consultation, permettront d'arrêter cette stratégie et d'adopter un plan d'actions pluriannuel. L'élaboration de cette stratégie doit être faite avec l'ensemble des acteurs du sport, apparaître à ses yeux autant comme une opportunité qu'une nécessité pour son évolution durable et le préparer à s'adapter aux changements, notamment climatiques. C'est le 20 mai dernier que ces assises ont été lancées à Paris et maintenant dans chaque région, une journée d'échanges et de contributions s'organise. Le ministère souhaite également la création d'un centre de ressources et d'expertise dédié au développement durable du sport en partenariat avec le Comité national olympique et sportif français, le ministère en charge du Développement durable et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Le soutien des fédérations sportives investies dans la démarche de Bilan Carbone® de leurs activités sportives sera également renforcé au bénéfice de l'ensemble des fédérations en attente de s'engager. Actuellement, on distingue à peu près une vingtaine de fédérations qui ont développé une prise de conscience de cet engagement, à des degrés divers.

Problème des déplacements

En effet, le sport doit contribuer résolument aux objectifs de lutte contre le changement climatique ainsi que de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité. Les études menées avec quelques fédérations montrent que les déplacements sont de loin les premiers facteurs d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et que leur réduction pourrait aller de pair avec une meilleure satisfaction des pratiquants.

Besoin de coordination

Les acteurs du sport sont déjà sensibilisés à cet enjeu du développement durable, en particulier au plan local dans le cadre des actions qu'ils conduisent avec leurs partenaires permanents (collectivités locales - Agenda 21 local, services de l'État) et nombre d'actions de qualité sont conduites, qu'il convient de valoriser et de faire mieux connaître, pour les généraliser mais aussi les coordonner dans le but d'une meilleure efficacité.

Les acteurs du sport doivent être offensifs sur ces sujets. Ils doivent cultiver leurs atouts, en particulier l'utilité éducative et sociale du sport, son bénéfice sur la santé et sa valeur ajoutée à l'économie.

Le sport en première ligne

L'organisation et notamment l'encadrement des pratiques sportives sont basés sur l'acte éducatif entre l'éducateur et le pratiquant, ce qui permet de faire du sport un levier potentiel très important en termes d'éducation à l'environnement et au développement durable. Au-delà des pratiquants, le sport permet aussi d'impliquer des parents, des organisateurs, des sympathisants, du public spectateur ou téléspectateur.

La mise en œuvre de ces principes nécessite de construire une gouvernance nouvelle : organisation qui implique les parties prenantes, démarche de progrès et de qualité, approche intégrée des trois dimensions du développement durable (environnement, social et économique).

Durabilité du sport

Il convient enfin de définir ce que recouvre une certaine durabilité du sport. Cette définition, qui orientera notamment les travaux des Assises, pourrait comprendre les aspects suivants :

- une mobilisation de tous les acteurs du sport au service d'un projet de sport durable dans une société durable ;
- des activités sportives exemplaires ;
- des activités sportives qui laissent un héritage positif ;
- des activités sportives qui contribuent à diffuser une culture et des pratiques de développement durable et des modes de vie sains.



Bilan Carbone®

Un autre enjeu pour l'UFOLEP est la poursuite (voir ci-dessous) du travail engagé sur le Bilan Carbone®. Au-delà de ce bilan, ce sont surtout les plans d'actions qui vont suivre pour réduire ces émissions qui seront particulièrement lourds d'enjeux. La communication, la sensibilisation et l'éducation seront au cœur des enjeux. L'UFOLEP a donc augmenté la gamme de ses outils. Après deux expositions, deux guides, elle vient d'éditer le premier tract pour s'acheter le bon tee-shirt. Cet outil est né d'un partenariat avec le collectif Éthique sur l'étiquette composé de nombreuses associations et syndicats qui s'intéressent à la responsabilité éthique et sociale des entreprises.



Une reconnaissance importante

L'UFOLEP, forte de ces innovations, de ses partenariats et de sa position de leader sur le développement durable, bénéficie maintenant d'une reconnaissance importante. Les projets qu'elle mène attirent la confiance de partenaires et une très forte crédibilité, à décliner sur tout le territoire national.

Cadre : le Bilan Carbone® des fédérations sportives

Les gaz à effet de serre (GES) sont les principaux responsables de la hausse rapide de la température sur Terre. Les émissions de GES résultent des actes quotidiens de tout un chacun : se déplacer, se chauffer, recourir à des matériaux dont la fabrication a engendré des GES, etc. La méthode Bilan Carbone® déposée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) permet de calculer les émissions de gaz à effet de serre, d'identifier les postes à plus forte émission et les possibilités d'actions permettant de répondre au double objectif d'une réduction des émissions tout en pérennisant l'activité concernée. Le ministère en charge des Sports, le CNOSF et l'ADEME ont lancé auprès de cinq fédérations sportives une opération expérimentale autour du Bilan Carbone®. L'UFOLEP est la première fédération sportive à avoir réalisé le sien. Centré sur les activités générées par le niveau national, ce Bilan Carbone® montre que ce sont les transports qui se trouvent les premiers "fournisseurs officiels" de GES. Avec plus de 25 millions de kilomètres générés (compétitions nationales, stages, réunions statutaires, assemblée générale nationale, réunions des groupes de travail...), ce sont plus de 620 tours de la planète qui sont parcourus. Les autres composantes des émissions produites sont les produits achetés (tee-shirts, gadgets), le fonctionnement du siège national, l'énergie, etc. Déjà un certain nombre de mises en œuvre tendent à réduire ces émissions à travers trente-sept préconisations, notamment dans le domaine des transports : dispositions financières pour inciter au covoiturage, fin des dérogations pour les déplacements par avion, baisse de 20 % du nombre de réunions physiques... D'autres mesures sont aussi prises pour les autres postes d'émission. Sur ces trente-sept actions, vingt-quatre sont réalisées, sept sont en cours et six ne sont pas entamées. Ces changements sont totalement inclus dans les priorités de l'Agenda 21 de la Ligue de l'Enseignement. Un certain nombre d'autres sont lancés en direction des autres échelons de l'UFOLEP.

De nouveaux partenariats à engager dans notre région

En matière de sport et développement durable, les associations sportives, les comités départementaux et ligues doivent s'engager dans de nouveaux partenariats qui dépassent la seule dimension sportive. Les sportifs, dirigeants, animateurs, organisateurs sont des spécialistes du fait sportif. Ils ont donc tout intérêt à travailler avec des spécialistes du développement durable pour donner une crédibilité à leurs projets, leurs actions et échanger sur des connaissances, des compétences. La liste des partenaires est très longue mais on peut citer en premier les associations environnementalistes qui, au fil de présences sur des rassemblements sportifs, des rencontres, des stages, peuvent apporter leur savoir, informer et former le public. Les associations de solidarité nationale ou internationale doivent encore être mieux intégrées aux événements des clubs, ce qui ouvre aussi les possibilités de coopération autour de projets liés au commerce équitable. Enfin, si engagement il y a des clubs ou des comités, la reconnaissance va très vite arriver et on peut qualifier de retour sur investissement rapide la prise en compte du développement durable dans les activités sportives. De nouveaux partenaires financiers peuvent être intéressés par des partenariats sportifs avec cette orientation. Par exemple, l'ADEME qui finance des projets liés à l'énergie, aux déchets, aux transports etc., certains services de collectivités que le monde sportif ignore (directions environnement) ou des partenaires privés qui souhaitent accompagner des projets responsables et qui peuvent trouver un intérêt dans des projets sportifs porteurs de sens.

Conclusion

Pour une place encore plus lisible afin d'inscrire le sport dans cette démarche citoyenne, les clubs doivent s'engager comme des acteurs convaincus des schémas d'équipements, des plans de déplacements urbains, des Agendas 21 locaux.

Arnaud Jean, directeur technique national adjoint UFOLEP

Et l'UFOLEP dans tout cela ?

Notre fédération est reconnue pour son engagement pour un développement durable du sport. Au vu des enjeux planétaires, cet effort doit se poursuivre. Ces engagements s'inscrivent totalement dans les priorités du Comité national olympique et sportif français, avec son Agenda 21 et plus récemment sa charte, et dans celles de l'État, notamment dans la phase de mise en œuvre du Grenelle 1.

Chaque week-end, l'équivalent de la consommation annuelle d'eau d'une ville de 200 000 habitants est utilisé aux douches des sportifs. On peut y ajouter des milliers de kilomètres parcourus et leurs rejets de carbone, des tonnes de déchets générés, etc. En 2004, l'UFOLEP a édité le premier guide développement durable des manifestations sportives. Récompensé par la Fondation Nicolas-Hulot, il a été depuis vendu à plus de 4 000 exemplaires et est devenu une référence. Dans le même genre d'outils, 2010 a vu le lancement de l'outil ADERE. En effet, c'est un autre travail pour lequel l'UFOLEP a été sollicitée : la rédaction collective de cet outil (un guide des éco-événements). Autour de la table, ce sont l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'association Mountain Riders, Méduli nature, l'ANAE et la Fondation Nicolas-Hulot et des festivals nationaux de musique qui ont travaillé. Au-delà du traitement environnemental de sept dimensions d'un événement, c'est la partie ressources qui fait l'originalité de cet outil gratuit et pratique et, parions-le, son succès. Il est utilisable sur www.evenementresponsable.fr. Afin d'aller encore plus loin que ces deux outils et d'améliorer les comportements, l'UFOLEP a aussi passé convention avec un cabinet conseil. La méthode ASSER® est une méthode d'organisation et de certification d'événements éco-responsables basée sur un panel d'outils d'analyse permettant de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer un plan d'actions.



On pouvait craindre, avant la lecture d'un tel article, et au vu de son titre, qu'il s'agissait, à propos du sport, de succomber à une mode nouvelle, de donner à l'image du sport une nuance de modernité, de suivre le cours des idées et des engouements. L'article d'Arnaud Jean, loin de sacrifier à la seule frivolité de la mode et de l'air du temps ou à la séduction d'un courant de pensée, constitue un programme politique ; il affirme pour le sport l'exigence d'apporter une contribution forte au développement durable, d'assumer par conséquent un enjeu

majeur du monde contemporain. À ce titre, Arnaud Jean définit tout à la fois les valeurs fondatrices d'une activité sportive associative et les stratégies à mettre en œuvre pour que le sport conserve, dans sa pratique pourtant ludique - et désintéressée - ses fonctions civique et citoyenne.

N'oublions pas que Phidippides, premier coureur du marathon, inscrivit d'abord sa course dans l'Histoire avant qu'on en célèbre la performance.

FAX... FAX... FAX...

Printemps des bébés

jusqu'au 5 juin

Le Conseil général du Puy-de-Dôme inaugure une nouvelle odysée : le "Printemps des bébés" : deux mois de manifestations variées autour des tout-petits, afin de leur faire découvrir les arts et la culture, de manière ludique et originale. Chacune de ces actions réparties sur tout le département leur est destinée ainsi qu'aux parents et à toutes les personnes travaillant avec eux et pour eux. Un éventail de créations, de découvertes, de cris de joie, de regards étonnés, d'enfants émerveillés est au programme. Un printemps tout en couleurs, pour le plus grand bonheur des enfants !

Arts, sport, sciences, littérature, spectacles, éveil : six thèmes pour faire vivre la culture sous tous ses aspects ! Ainsi, d'Ennezat à Arlanc, de La Roche-Blanche à Romagnat, de Châtel-Guyon à Tauves en passant par Manzat ou Billom, le Conseil général donne rendez-vous aux petits et aux grands pour découvrir Brindilles, Racontées-spectacles, Quoi2neuf, Bambin Bouquine, Bar des Sciences... et bien d'autres activités encore. Deux mois de pur bonheur !

Entrée gratuite pour tous (sauf festival Brindilles : adulte gratuit / enfant : 1 €)

Formez-vous aux métiers de l'animation avec les CEMÉA

Avec le désir de proposer des formations professionnelles au plus près des attentes des personnes résidant sur le territoire, les CEMÉA Auvergne organisent dans la région cinq formations BP JEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) :
- BP JEPS Loisirs tout public ;
- BP JEPS Animation culturelle ;
- BP JEPS T.I.C. ;
- BP JEPS bi-qualifiant LTP Animation culturelle ;
- BP JEPS bi-qualifiant LTP T.I.C.
Des informations d'information sur les métiers et les formations de l'animation professionnelle auront lieu dans différents bassins territoriaux (Clermont agglo, Issoire, Ambert). Ces réunions concernent aussi bien les structures employeurs que les personnes désirant se former aux métiers de l'animation.

Nous souhaitons concerner les Accueils collectifs de mineurs, les Accueils adolescents, les Maisons de jeunes et de la culture, les espaces ou Point Cyb, les médiathèques, les espaces culturels, etc.

Dates et lieux de ces réunions :
- mercredi 26 mai à la Mission locale d'Ambert de 9 h 30 à 12 h ;
- samedi 29 mai et mercredi 2 juin, 7, avenue Charras à Clermont-Ferrand de 10 h à 12 h ;
- mercredi 2 juin au PIJ d'Issoire de 14 h à 17 h.

CEMÉA Auvergne :
04 73 98 73 73
cemea.auvergne@wanadoo.fr

Avec les DDEN *Connaissance de la loi et citoyenneté*

Entretien avec Georges Haddou

Georges Haddou, agent des finances publiques en retraite, a exercé des fonctions d'assiette et de contrôle dans l'administration des impôts. Il a eu des responsabilités techniques dans l'élaboration des nouvelles normes comptables. Il a été chargé d'enseignement à l'École nationale des impôts, à l'École de notariat, à l'université et enseigne encore au Conservatoire national des arts et métiers. Homme de conviction, investi dans un engagement syndical, politique, il met ses compétences au service de l'union départementale des DDEN après avoir œuvré une douzaine d'années au sein du conseil fédéral. Il est l'auteur de deux essais, *La Potion fiscale* (1995) et *La Fiscalité de demain* (2009).

Dans le chapitre "Le citoyen" (La Potion fiscale), vous écrivez : "Il n'y a pas de véritable État de droit si les citoyens ne connaissent pas objectivement le droit et délèguent d'instinct sans bases juridiques solides."

Les Français et particulièrement les jeunes, au terme de leurs études, vous paraissent-ils avoir une connaissance suffisante des lois ?

Je répondrai que non. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, pendant la période de scolarité obligatoire, un enseignement progressif, scientifique et évalué des règles de vie en société (règles françaises d'abord, règles comparées ensuite). Il ne s'agit pas de connaître toutes les lois, mais les textes essentiels régissant la vie de tous les jours des femmes et des hommes de notre pays. Cela vise d'abord le droit privé qui est la loi générale qui gouverne les statuts des personnes et des biens, les contrats, la responsabilité... puis les lois spéciales régissant l'utilité publique, la fiscalité... qui ne peuvent pas être ignorées des futurs citoyens.

Les ministres de l'Économie et du Budget, Pierre Bérégovoy et Michel Charasse, avaient envoyé, en 1989 pour le bicentenaire de la Révolution, les agents des finances

publiques dans les cours moyens deuxième année des écoles publiques et privées pour exposer et débattre avec les enfants, en collaboration avec les enseignants, sur le thème "Les finances de la France vers la démocratie". Il s'agissait plus alors d'une leçon d'instruction civique. Dès cette époque, j'ai eu conscience que l'instruction morale et civique, telle qu'elle était conçue, n'était pas suffisante pour la formation des futurs citoyens et citoyennes. C'est la découverte de l'article 1^{er} de la loi du 8 mars 1882 rendant l'enseignement obligatoire qui m'a conforté dans cette opinion. Cet article mettait sur le même plan, mais ne confondait pas, "l'instruction morale et civique" et les "notions de droit et d'économie politique". J'ai alors pensé, en qualité de DDEN, représentant légal de la société pendant une partie de la scolarité obligatoire, qu'il était de notre rôle d'œuvrer pour pallier cette insuffisance grave dans la formation du futur citoyen.

Ne suffit-il pas, dans une démocratie, que les citoyens fassent confiance à leurs élus qui ont la connaissance juridique ?

La confiance n'est pas incompatible avec la connaissance. Il n'est pas exclu que nombre d'élus n'aient pas aussi, sur le plan juridique, des lacunes dans leur formation. Mais ils disposent, soit directement, soit par l'intermédiaire des collectivités publiques où ils exercent leurs mandats, de la possibilité d'utiliser le concours d'experts et de conseillers. Aujourd'hui, le citoyen peut grâce à Internet avoir accès par quelques clics à l'ensemble de la législation française mise à jour en temps réel. Il faut lui apprendre à s'en servir pour pouvoir déléguer consciemment. Les citoyens se doivent de dépasser leur rôle de travailleur et de consommateur pour s'intéresser par eux-mêmes aux relations sociétales.

Le pôle disciplinaire que vous appelez de vos vœux dans le cursus scolaire "La connaissance de la société" inclurait le droit.

Vous savez que le grand reproche que l'on peut faire à l'enseignement est que les réformes successives ont toutes procédé par empilement de connaissances, aucune matière enseignée n'entend faire de la place à de nouvelles disciplines. Dans ces conditions, comment l'enseignement du droit pourrait-il entrer dans les programmes ?

Il faut apprendre, apprendre à apprendre, apprendre à soi-même et apprendre aux autres. Les immenses possibilités de l'informatique et d'Internet bien employées devraient y aider. Dans chaque discipline, il faudrait faire la distinction entre une partie minimale relevant de la responsabilité du professeur et une partie facultative dépendante du choix de l'élève et équilibrer les deux. De plus, sachant que le nombre de jours de classe a diminué, en France, de près d'un tiers depuis un siècle, il est peut-être temps d'allonger la période de scolarité obligatoire pour la faire aller de 5 à 17 ans. Enfin, les commentaires de textes français peuvent porter sur des textes juridiques.

Est-il possible de rendre attractif un enseignement juridico-comptable ?

Pour l'enseignement juridique stricto sensu, l'étude de jurisprudences typiques est de nature à faire comprendre de manière anecdotique l'évolution des règles de vie en société. Il faut également décrypter à travers le droit, les rapports avec les parents et les personnels, les règles de fonctionnement de l'école et le rôle de ses acteurs. Quant au droit comptable, l'enfant peut tenir une comptabilité personnelle instructive et il est souhaitable de développer les coopératives scolaires en associant progressivement les enfants à leur gestion.

Ces propos sont sous la responsabilité de l'intéressé.

G.B.

Du 8 mai au 30 juin

Chadieu, Arts de pleine nature 7^e édition

Et c'est reparti ! La Ligue de l'Enseignement du Puy-de-Dôme a le plaisir de vous présenter la 7^e édition de Chadieu, Arts de pleine nature qui se déroulera entre le 8 mai et le 30 juin 2010, sur le domaine de Chadieu, à Authezat.

Chaque printemps depuis 2004, trois artistes investissent cet écrin de nature préservé et protégé situé à environ 20 kilomètres au sud de Clermont-Ferrand. L'occasion pour les promeneurs et les passionnés de découvrir des créations originales au détour d'un chemin.

Cette année, ce sont trois artistes de la région : Hélène Hibou, Carole

Manaranche et Pierre Jourde qui vont venir titiller notre sens de l'interprétation et ressourcer notre imagination. Paysage imaginé, luxuriant et artificiel - sculptures bigarrées, radicales et surprenantes, sentinelles dressées et totems incrustés - seront autant d'expressions plastiques à découvrir pour cette édition.

Et puis Chadieu, Arts de pleine nature, c'est aussi durant deux mois l'accueil de centaines d'enfants du premier degré qui viennent s'initier aux arts plastiques avec un médiateur ou les artistes eux-mêmes.

Quitter la ville, sortir des murs, prendre un chemin non balisé, s'échapper des musées et des contraintes horaires, c'est ce que nous proposons avec Chadieu, Arts de pleine nature. Pour le plaisir des yeux, pour réfléchir ou juste se divertir, c'est le prétexte à mille et une sorties.

Exposition ouverte du 8 mai au 30 juin
Entrée libre

Exposition ouverte aux groupes et aux scolaires

Plus de renseignements sur notre site Internet ou au 04 73 14 79 17



Grille n° 49

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTAL

- Soprano haut.
- Scolaires ou agricoles... avec un co devant.
- Ils ont la folie des grandeurs. - Valeureux de bonne heure s'il est bien.
- Hommes de paille (nom composé).
- Il est moins connu, mais il avait une verge comme son frère. - Revient chaque année, même si on ne le crie pas.
- Fourniture du gouvernement américain. - Si on le lie à lie, cela fait une botte. - Dense.
- Une fleur qu'on peut avoir à l'œil. - Nouvelle après Valmy, selon Goethe.
- Pas besoin de Sarkozy, un demi suffit à l'assurer.
- Arrivées. - Pas perdu, mais presque.
- Au secours ! - Épaule de cheval. - Seul au milieu de la carte.

VERTICAL

- Plus qu'apprentis, mais pas encore maîtres.
- Tranchai dans le vif. - Union du temps de la guerre froide (sigle).
- Il a son musée à Biot - Labiées.
- Lieux de prières.
- Tempérer.
- Tout Ankh Amon dut le renier. - Vendangeuse.
- Bois brûlé. - Une composante du PSU (sigle).
- Hors du spectre. - Tempéra.
- Entourera étroitement encore une fois (figure dans *Le Littré*, mais non dans *Le Petit Larousse*).
- C'est Saint-Étienne pour Clermont. - Déchiffrée. - Même à l'envers, ce n'est pas Clermont pour Saint-Étienne.

Solutions au prochain numéro

Solution mots croisés n° 48

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	R	E	G	I	O	N	A	L	E	S
II	E	L	E	C	T	O	R	A	L	E
III	S	O	L	U	B	I	L	I	S	E
IV	V	O	C	A	C	R	E	N	E	S
V	L	U	T	T	E	S	E	N	S	
VI	U	T	E	S	R	S	E	S		
VII	T	I	S	A	N	E	S	U	N	
VIII	I	O	R	A	P	E	R	O		
IX	O	N	G	O	L	A	F	B		
X	N	O	G	R	E	S	S	E	S	

QUOI DE NEUF ?

● Le service civique

C'est la possibilité offerte aux jeunes de consacrer quelques mois (de 6 à 24 à raison de 24 heures par semaine) à une association ou à une collectivité publique ; ils reçoivent une indemnité de 662 € par mois, l'État prenant en charge financièrement l'essentiel des coûts.

L'ambition affichée par le gouvernement et partagée par l'ensemble de la classe politique, est d'arriver, en quelques années, à 75 000 jeunes par an (soit 10 % d'une classe d'âge).

Pour reprendre l'expression de Jean Jaurès, le service civique constitue d'abord "un acte de confiance" envers nos enfants, spécialement dans un contexte où la jeunesse s'inquiète autant qu'on s'inquiète pour elle. Les jeunes sont le plus souvent considérés comme sujets de problèmes à résoudre : échec scolaire, difficultés d'insertion professionnelle, incivilités et violences... On donne à la jeunesse, avec le service civique, l'occasion de contribuer favorablement à la construction de notre quotidien et à la préparation de notre avenir commun.

Même s'il n'y a jamais eu autant d'associations, même si elles n'ont jamais été aussi plébiscitées dans l'opinion publique, nous avons plus que jamais le sentiment qu'on veut nous réduire au rôle de "sous-traitants de l'impuissance publique". La spécificité de nos structures, fondées sur l'idée d'une contribution citoyenne à la construction de l'intérêt général et à la primauté de l'homme, tend à s'affaiblir ; un nouveau rapport entre individu et collectif est à construire. L'engagement dense de plusieurs milliers de jeunes, chaque année, peut contribuer à fortifier le militantisme d'aujourd'hui et à édifier le militantisme de demain. La Ligue doit donc réussir le double pari de nouer des liens forts avec nos jeunes et de revivifier nos structures, en s'engageant massivement dans ce projet conformément à nos valeurs et à nos principes. Il ne s'agit pas de le réduire à une simple structure gestionnaire et de ne retenir que la possibilité de payer sans frais des jeunes pour un travail que nous n'avons plus les moyens de payer à un personnel qualifié. La précarisation de l'emploi dans les associations est le principal écueil du projet avec le risque, corollaire, de faire une fausse promesse à nos enfants. La Ligue se donnera les moyens d'éviter cet écueil.

FAL

Tél. 04 73 91 00 42 - Fax 04 73 90 96 28

E-mail : auvergnelaique@fal63.org

Directeur de publication : Gérard Chanel

Rédacteur en chef : Guy Grand

Secrétaires de rédaction :

Jean-Claude Dauphant, Françoise Manry

Comité de rédaction : Alain Bandiera,

Gérard Chanel, Marcel Col, Régis Fauchoux,

Bernard Gilliet, Bernard Guillot,

Yves Lair, Roland Moulin

Conception/réalisation - Impression : fusium

04 73 73 25 25

Abonnement 1 an : 15,50 €

Commission paritaire n° 0411 G 84688

Dépôt légal : mai 2010 - N° 421

Témoignage

Le 11 avril dernier un étudiant de Clermont-Ferrand, Ziyed Tlili, a été arrêté pour être expulsé par bateau de Marseille vers Tunis...

J'étais invitée, comme de nombreux écrivains, à la Semaine de la poésie de Clermont-Ferrand. Je me rendais dans les écoles et collèges de la région où je rencontrais élèves et professeurs.

Mercredi, je devais participer à une rencontre intitulée "Étrange, étrangère, étrangeté." La poésie, à l'honneur cette semaine à Clermont-Ferrand, interrogeait toutes sortes de frontières, celles des genres, du monde et de soi-même. Elle convoquait les langues et les étrangetés, voyageait, se déplaçait et traçait un chemin - comme l'avaient si bien compris les étudiants et leurs professeurs.

C'est dans ce contexte-là que mercredi midi, au CROUS Dolet, nous devons, les étudiants et moi-même, évoquer le sort de ceux que les lois de plus en plus strictes privent de titres de séjour sur les territoires français et européens, ceux que l'on appelle des "sans-papiers"...

Nous devons le faire surtout à partir des témoignages des étudiants, ceux qui se bagarrent pour que leurs

camarades poursuivent en France les études qu'ils y ont commencées et ceux qui, démunis de titre de séjour pour un module d'enseignement raté, risquent l'expulsion. Ziyed Tlili est de ceux-là. Après l'obtention d'un DUT, il termine cette année une licence d'informatique. Il lui a manqué, l'an dernier, deux modules. La circulaire Monteil permet pourtant à un étudiant français qui accomplit, pour financer ses études, un travail salarié, d'adapter le rythme de son parcours à sa situation...

Ziyed, qui devait nous rejoindre mercredi 17 mars au CROUS Dolet, fut arrêté la veille, placé en garde à vue et conduit au centre de rétention de Lyon... à la veille de ce jour où nous devons publiquement évoquer avec Ziyed et ses camarades la difficulté pour un "sans-papiers" d'être et d'étudier.

Le mardi 16 mars, un coup de téléphone avertit Ziyed d'un rendez-vous destiné à "l'aider". Il se rend sur le lieu du rendez-vous. Trois policiers en civil l'arrêtent. Au commissariat, il découvre, épinglées au mur,

plusieurs photos de lui. On lui avait tendu un piège.

La rétention de Ziyed Tlili a été prolongée de quinze jours ce jeudi 18 mars. Au centre de rétention, livres, stylos et cahiers (les stylos sont jugés dangereux, le désespoir peut pousser en effet les retenus à les retourner contre eux) sont interdits.

Je suis rentrée à Bayonne. L'absence scandaleuse de Ziyed parmi ses camarades étudiants à l'université de Clermont-Ferrand m'obsède. Une vie est arrêtée là, fermée dans un camp d'internement pour étrangers, loin de ses camarades, de ses professeurs et de ses études.

Dans le contexte de la Semaine de la poésie, l'absence de Ziyed à l'université de Clermont-Ferrand, consécutive à notre projet de rencontre au CROUS Dolet, rend absurde et triste le souci pourtant si enthousiaste que nous avons eu, organisateurs et poètes invités, à interroger devant des étudiants ce que sont les déplacements des genres, des mots, des corps, les glissements de sens, les métamorphoses, le travail incessant et les trajets sans fin - tout ce que l'on s'est plu, pendant cette semaine, à dire poésie.

Comment supporter de voir se clore, à l'endroit même où l'on dit tous les chemins possibles, celui de l'un d'entre nous ?

Comment accompagner d'une part enfants et adolescents à la recherche d'une voix et voie singulières et assister impassible, au même moment, à l'affirmation spectaculaire et brutale qu'il n'y a pas de voie singulière d'études ?

Comment imaginer que l'on puisse mesurer à l'obtention d'une telle quantité de modules la qualité d'une recherche et d'un travail menés ? Comment ne pas voir que trajet de vie et trajet d'études sont intimement liés ? Et qu'ils sont, bien heureusement, singuliers ? Que si l'on veut rester en veille, il faut que le trajet d'études se poursuive longtemps, longtemps après que les modules ont été obtenus...

Comment supporter que l'université ne soit pas souveraine quand il s'agit de juger des compétences d'un étudiant ? Qu'elle ne parvienne pas à imposer que reste en France l'étudiant à qui elle a permis pourtant de poursuivre ses études ? Comment supporter que l'État, en la personne du préfet, s'en mêle ? Que la police s'en mêle ?

Marie Cosnay
Enseignante et écrivain,
auteur de plusieurs ouvrages
dont *Entre chagrin et néant*

FORUM

Momo et Momo : une fable complètement farfelue par Gaspard Angeleri

Il était une fois un pays habité par deux communautés religieuses principales.

Ces deux communautés se détestaient et se faisaient la guerre.

Les uns jetaient des pierres sur les autres qui ripostaient par balles. D'un côté, on lançait des roquettes et de l'autre, des bombes.

Arrestations arbitraires et exécutions ciblées ici, attentats meurtriers là.

Jusqu'au jour où un événement extraordinaire se produisit que l'on pourrait qualifier de "miracle" si la suite du récit ne montrait que le terme est inapproprié.

Ce jour-là, en même temps, d'un coup, tous les membres des deux communautés perdirent leurs religions. Tous devinrent athées. Mieux encore : ils allèrent jusqu'à oublier quels étaient la nature, la consistance, les croyances, les dogmes de leurs précédentes religions respectives. Disparurent par la même occasion, de la pratique et des mémoires, tout ce qui était lié aux religions : rites, habitudes, cérémonies, fêtes, célébrations, processions, tabous, interdits.

Dans un même gigantesque autodafé furent anéantis talmuds, thoras, corans, tous livres qui ne servaient plus à rien et dont plus personne ne comprenait la teneur. Les religions minoritaires suivirent le mouvement et l'on vit brûler aussi missels, bréviaires, psautiers, bibles et recueil de cantiques.

Par la même occasion, on jeta au feu kippas, calottes, mitres, voiles et autres burkas.

Les deux murs furent démolis, l'ancien, des lamentations, et le nouveau, des séparations.

Il n'y eut plus ni juifs ni musulmans. Rien que des hommes qu'aucune religion, ni même en souvenir, ne séparait plus. C'est après ces événements que Mohamed et Moshé se rencontrèrent.

Dans le temps, le premier avait caillassé le second qui l'avait aspergé de gaz lacrymogène.

Ils s'approchèrent l'un de l'autre.

- Salut !

- Salut !

- Rappelle-moi ton nom ?

- C'était Mohamed mais j'ai fait sauter le hamed qui pouvait évoquer je ne sais plus quelle ancienne religion. Je ne m'appelle plus que Momo. Et toi ?

- Moi, c'était Moshé mais, comme toi, j'ai éliminé le shé, pour la même raison. Je ne m'appelle plus que Momo moi aussi.

- Mais alors, nous sommes frères ?

- Oui, rien d'autre que des hommes, des frères.

Et les deux Momo de se jeter dans les bras l'un de l'autre, s'étreignant affectueusement dans une longue accolade.

Après quoi, l'un des deux se dirigea vers la Maison de la culture bâtie sur les ruines d'une mosquée et l'autre vers le terrain de sports construit sur l'emplacement de ce qui fut une synagogue.

La haine s'était éteinte. La guerre avait disparu.

Des rives du Jourdain aux rivages de la Méditerranée, s'instaura une longue période de paix.

Ami lecteur, oublions cette fable, complètement folle et revenons les pieds sur terre (sur terre sainte, cela va de soi) et faisons-nous à l'idée que tant qu'il y aura des hommes, il y aura des religions qui engendreront séparations, haines, guerres.

Oui, je sais ! Il n'y a pas que les religions qui génèrent les guerres. Les facteurs de guerres sont multiples. Celui que j'évoque vient en bonne place parmi eux.

Exemple : croyez-vous que l'Ulster aurait connu trente ans de guerre civile si les Irlandais du Nord étaient tous catholiques ou tous protestants, mieux : tous sans religion ?

Gaspard Angeleri

Autoproclamé "commandeur des incroyants"

Ces imbéciles heureux qui sont nés quelque part

J'aime bien Georges Brassens, poète et musicien. J'apprécie la tendresse et la malice qu'il a mises dans ses textes, ses bonheurs d'écriture et aussi ses "petites musiques" qui, comme il l'avait prédit, tournent encore dans nos têtes quand les paroles s'en effacent. Pour autant, je ne tiens pas pour un maître à penser cet anarchiste à la vie douillette qui a préféré, à vingt ans, le STO à la Résistance, qui mettait sur le même pied "l'ami des Tommies" et "l'ami des Teutons" et qui n'aurait accepté de "mourir pour des idées" que si c'était "de mort lente". Aussi me permets-je de penser que chacun de nous, quoi qu'il en dise, "est né quelque part". Certes, si l'on prend la peine d'observer, de se cultiver, de réfléchir et surtout d'échanger, on ne cesse pas de naître tout au long de sa vie. Mais je crois qu'on naît d'abord de son enfance. Je suis né d'un village dont les maisons aux toits pentus percés de jacobines s'étirent entre un canal bordé de roseaux et de peupliers et une rivière sur laquelle se penchent des saules et des vergnes. Je suis né d'un pays d'argiles pauvres et de sables où des générations de petits paysans et de métayers n'ont pas eu besoin de lire Marx pour vivre la lutte des classes. Je suis né d'une école publique où, au temps de l'occupation allemande, un maître m'a appris que le travail, la famille et la patrie n'étaient pas forcément synonymes de lâcheté et de "collaboration" mais pourraient et devraient se conjuguer avec la liberté, l'égalité, la fraternité et la justice sociale. Je suis né d'un pays où je souhaite qu'après ma mort, on disperse mes cendres comme un autre "imbécile heureux" a souhaité être enterré sur la plage de Sète... où il était né.

Bernard Gilliet